



Choisir

Vendredi 22 août 2008

Dernière heure ...

Nancy: un mois avec sursis pour un aveugle

A LA UNE

Monde
France
Sports
JO Pékin 2008
Spécial foot
Nouveau !
DN@udio
Fil foot
Les autres sports
Météo
Infos du net
Tests jeux vidéos
Oxy'jeunes
Le blog des petits curieux
Bilingue
La boîte à images
Opinions /
Courrier des lecteurs

ABONNÉS

Actu région
Éditions locales
Economie - bourse
Faits divers
Spécial foot
Les autres sports
Culture et loisirs
Reflets DNA
Galerie photos
RECHERCHE
Aujourd'hui

GO

ANNONCES

Emploi
Immobilier
Auto - Moto
Annonces.net
Légales
DNA PME



Nos suppléments

ARCHIVES

Éditions récentes :
Je. 21 Août
Me. 20 Août
Ma. 19 Août

Archives en ligne
Dossiers archivés

Sélestat

Albé / Regroupement du centre d'intervention

Agrandir le texte

T + + + +

Les pompiers à pied

Dans la vallée de Villé, les centres d'intervention des pompiers sont en phase de regroupement. Raison pour laquelle à Albé, les six pompiers volontaires sont privés de leur véhicule d'intervention. A terme, le centre est voué à fusionner avec celui de Villé ou à disparaître.

A Albé, les pompiers volontaires ne desservent pas les dents depuis début août. Ils sont privés de véhicule d'intervention. Leur 4x4 a été désarmé à Obernai. Les pompiers doivent désormais intégrer Villé et fermer la caserne. Ce qu'ils admettent mal.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 67) fait valoir plusieurs arguments ayant motivé sa décision. Concernant le véhicule tout terrain, il indique qu'une formation est obligatoire pour rouler dans un véhicule léger hors route, formation dont sont dépourvus les pompiers d'Albé. « Quand on conduit une voiture sans permis de conduire, on est hors la loi. Avec la VLHR, c'est pareil ! Si le VLHR se retourne avec un conducteur ne possédant pas la formation, le SDIS sera responsable », affirme le lieutenant Ries, chef du centre de ville en charge des regroupement dans la vallée de Villé.

Ce véhicule et une moto-pompe seront donc mis à disposition de la commune. « Nous décidons au conseil municipal de l'avenir du 4x4 car nous venons justement d'acquérir un véhicule utilitaire », indique Maurice Kubler, maire d'Albé (lire ci contre sa réaction au regroupement).

Le SDIS 67 souligne aussi que l'effectif d'Albé ne serait à ce jour pas complet. « Il est vrai que nous avons un pompier qui n'a pas souhaité refaire des formations. Mais dans le même temps, nous avons un jeune de 16 ans en cours d'engagement. Il a commencé sa formation. Par ailleurs, nous sommes limités à trois personnes par intervention », avance David Ledermann, 1er classe. Le SDIS constate aussi que deux pompiers n'ont pas la formation complète notamment pour le maniement des appareils respiratoires isolants. « Mais elle n'était pas requise au départ dans la liste des formations à obtenir. De plus, nous ne sommes même pas équipés de ce matériel », assure-t-on à Albé.

Si un pompier effectue mal un geste en intervention, cela peut aujourd'hui finir devant un tribunal

De son côté, le lieutenant Ries de Villé rappelle l'obligation de formation des pompiers. « Quand les footballeurs prennent une licence dans un club, ils s'engagent à suivre les entraînements et à aller au match le dimanche. Pour les pompiers, c'est pareil. Ils doivent suivre les formations obligatoires. Car si le footballeur loupe un but dans un match, ce n'est pas grave. Si un pompier effectue mal un geste en intervention, cela peut aujourd'hui finir devant un tribunal. » Depuis le 1er janvier 1998, les pompiers auraient ainsi reçu de multiples convocations afin de suivre cette formation. La dernière en date aurait même été programmée à l'automne dernier à Villé. Les volontaires d'Albé ne s'y seraient pas rendus.



Les pompiers d'Albé tout leur équipement

Pour zoomer, cliquer

Tous les articles

Les pompiers

Le village en lull
Des candidats «
Convivialité bal
Le stage est ter
La tradition de
Coupes à remp
Vos sorties du j
Aujourd'hui / P
Un standing à r
Travaux de vac
Les tracteurs à
Le directeur de
L'agenda - Les
Les cultes
L'agenda
L'agenda
L'état civil
85 ans
Première renc
52 donateurs de
L'agenda
Tournoi de jeu
Les positions a
Urgences
Tours de garde
Pharmacies

EXPRIMEZ-VOUS

Forums
Tchat

LOISIRS

Loto • Keno
Euromillion
Horoscope
Cinéma
Télé

Portails pros

Jeu.net
Jardins
Vosges à pied
Recettes de cuisine

PRATIQUE**Trombinoscope des mairies et des mairies**

Impôts 2008
Urgences
Qualités : air • eau
Flux RSS
Votre connexion internet
La sécurité de votre ordinateur
Journal parlé DNA
Devis travaux
Mon argent
Devis fournisseurs
Palmarès et classements
Site map

PARTENAIRES

L'Est Républicain
La Liberté de l'Est



www.pressealecole.fr

Adhérent France PME

Le SDIS indique aussi que la plupart des soldats du feu seront prochainement atteints par la limite d'âge. « Nous avons encore cinq ans pour former la relève. Par ailleurs, les contraintes en tant que sapeur-pompier volontaire sont déjà très lourdes. Excepté notre chef de corps, personne d'entre nous ne pourra intégrer le centre de Villé. Car nous devons faire une semaine de garde. »

Le lieutenant Ries réfute encore l'argument : « Dans les petits centres, les pompiers doivent être opérationnels 24 h/24 et 365 jours par an. A Villé, les pompiers ont une semaine de garde par mois. Avec le système dispotel, ils ont aussi la possibilité de se mettre en indisponibilité. Christian Kubler, chef du centre d'Albé, est déjà investi à 100 % à Villé. Il est sergent et chef d'agrès. Je ne comprends pas pourquoi les autres pompiers ne pourraient suivre son exemple. »

Les pompiers d'Albé effectuent annuellement entre 15 et 20 interventions

Ultime crainte pour les pompiers volontaires d'Albé effectuant annuellement entre 15 et 20 interventions. « La plupart du temps, nous intervenons sur l'enlèvement des nids de guêpes. Ce service pourrait disparaître si nous intégrons le corps de Villé. »

En attendant, les soldats du feu d'Albé sont en théorie toujours considérés comme opérationnels. Mais ils sont désormais à pieds...

Vivien Montag

Envie de réagir à cet article ? Rendez-vous sur le blog de la rédaction de Sélestat (www.selestat.dna.fr).

Édition du Ven 22 août 2008

[Fuite de gaz](#)

[L'agenda](#)

[Les cultes](#)

[Veillée de prière](#)

[Le carnet](#)

[L'agenda](#)